

57

LOUS MITIEYS

D'AZUR



BULLETIN D'INFORMATION



Le Mot du Maire

Il y a quelques jours, deux évènements festifs se sont tenus dans notre Commune.

Le premier s'est déroulé au bar « le Last » où l'artiste de grande renommée « Tonton David » a ravi un public venu très nombreux.

Le second était la fête des écoles. Après Moliets le matin, avec les petits de l'école maternelle, c'était au tour des grands de Messanges et Azur d'entrer en scène pour le grand bonheur des parents, enseignants et autres spectateurs.

L'ambiance était dans les deux cas joyeuse et chaleureuse. Voici l'image d'Azur à véhiculer : un village ouvert, accueillant et dynamique.

Vous le savez, l'implantation d'un golf sur notre Commune (en 2018) est à l'étude. Ce projet verra-t-il le jour ? A ce stade, nul ne le sait. Néanmoins, cette annonce suscite déjà de nombreuses réactions et commentaires que je qualifierais d'incompréhensibles. Il ne sert à rien de colporter de fausses informations et d'alimenter des rumeurs, si ce n'est de desservir leurs auteurs.

L'ensemble de l'équipe municipale est à votre disposition pour répondre à vos questions et dissiper vos craintes. Nous vous tiendrons informés, à

travers des réunions publiques, des avancées de ce projet, pour savoir si c'est un atout pour notre Commune. Mais avant de se projeter dans le futur « Azur 2020 », nous continuerons d'œuvrer pour maintenir notre village dans une dynamique vertueuse et positive.

Au fil de ce bulletin, vous pouvez vous rendre compte des réalités de la vie communale et de ses projets.

La saison estivale approche et s'annonce excellente selon les professionnels concernés. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette prévision car l'économie touristique tient une place très importante dans le budget communal.

Prochainement, Azur, va s'animer au fil des semaines avec les marchés nocturnes, les sardinades et les fêtes locales les 26, 27 et 28 août prochains. Nous espérons revivre les mêmes moments de bonheur que lors de la soirée « Maïade » organisée par les jeunes Azuriens. Je les félicite et les remercie pour leur engagement dans la vie associative.

Bon été à tous à Azur !

Michel LAUSSU

Au fil des dossiers

Les bâtiments publics



Un programme de grandes opérations d'entretien a été établi. En 2011, les opérations retenues et votées concernent :

- Le remplacement de l'ensemble des volets bois des bâtiments (logements communaux et gîte communal) 9, 11, 79, 81 et 85 Rue Jules Ferry.
- La mise en peinture des avants toits et le remplacement de deux portes extérieures en bois de la Salle François Mitterrand
- La réfection de la porte principale et du porche de l'Eglise
- La réfection de la toiture du bâtiment de l'ancienne poste
- La pose d'une clôture avec portail électrique au hangar communal
- L'éclairage public du monument aux morts et de la façade de l'église.

Toutes ces opérations sont lancées ; certaines sont déjà réalisées.

D'autre part, pour améliorer les conditions de pratique du tir à l'arc, un auvent sera construit sur le site du tir à l'arc. La Municipalité a voté l'achat des fournitures. La proposition de la société Baromès Matériaux a été retenue.

Terrain multisports

Dans la continuité du terrain de football, près du terrain de pétanque et de l'aire de jeux, la Municipalité a décidé et voté la construction d'un terrain multisports qui sera en place très prochainement.

Cette structure gratuite et ouverte à tous permettra de pratiquer le foot, le basket et le hand. Elle sera également munie de 2 buts brésiliens.

Les scolaires pourront également en profiter puisque l'encadrement des enfants sera facilité.

Cette plateforme sera placée en lieu et place de l'actuel terrain de basket, dans un endroit ombragé et sécurisé car loin de la route.

Notre « plaine de jeux » commence à s'étoffer et nous espérons faire de cet endroit un lieu de rencontre inter-générationnels.

Lotissements

Les travaux d'aménagement du lotissement Lou Yemé sont réceptionnés et l'ensemble des lots sont attribués. Les actes notariés de vente sont en cours d'établissement.

Un nouveau lotissement communal verra le jour sur une partie du terrain de Mme Pepper-Beynis. Les études d'aménagement sont lancées.

Voirie communale



Pour continuer la politique de sécurisation des usagers à la traversée du bourg, le Conseil Général conduit les travaux d'aménagement de l'entrée du Bourg d'Azur « Rue Bel Air » avec un espace « piéton » dédié.

Une partie des chemins de Capon, Pébarre et Hagnot est abîmée. Des travaux de réfection sont votés et l'entreprise Laussu de Messanges a été retenue.

La Communauté de Commune MACS réalise également quelques travaux :

- Réfection Rue de la Gare
- Ouvrage Rue des Campings et du Lavoir.

Urbanisme

Une modification partielle (N°2) du PLU a été lancée. L'enquête publique s'est déroulée du 14 février 2011 au 18 mars 2011.

Les conclusions du commissaire enquêteur ont été adoptées par la Municipalité.

Cette modification approuvée ouvre à l'urbanisation les terrains de Madame Pepper-Beynis et de Monsieur Jean-Claude Lacaze. Une partie de terrain de Madame Pepper-Beynis est acquise par la commune pour la création d'un lotissement communal.

Plan communal de sauvegarde

Etabli en 2010, avec le concours de nombreux Azuriens, que l'on remercie, il a été signé le 26 janvier 2011. C'était le 13^{ème} dans le département.

Un autre risque s'est ajouté : le risque sismique évalué très faible pour le territoire de la Commune d'Azur.

Les ressources financières



Comptes administratifs 2010

Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	829 221,49 €	157.633,99 €
Dépenses :	468 705,03 €	187.791,88 €
Excédent :	360 516,46 €	Déficit : 30 157,99 €

Résultat positif : 445.265,31 € compte tenu des restes à réaliser et de l'intégration des résultats du camping Azu'Rivage

Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	53 695,77 €	5 223,38 €
Dépenses :	6 785,58 €	10 676,59 €
Excédent :	46 910,19 €	Déficit : 5 453,21 €

Résultat positif : 41 456,98 €

Budget primitif 2011

Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	907 686 €	356 561 €
Dépenses :	907 686 €	356 561 € avec restes à réaliser

Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	49 956 €	11 154 €
Dépenses :	49 956 €	11 154 €

Impôts locaux

Les taux concernant les 3 taxes seront identiques à ceux de 2010 :

- Taxe d'habitation : 7,89 %
- Taxe foncière sur le bâti : 9,00 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 33,66 %

La Forêt



Il y a toujours les traces des dégâts de la tempête Klaus de 2009 et de l'attaque des scolytes de l'an passé. Notre commune non soumise au régime forestier n'a reçu aucune aide de remise en état.

Les Etablissements Darbo n'ont pas terminé le nettoyage des poteaux et pins morts, ils termineront prochainement.

Nous allons commencer le croquage des souches et la remise en état de la forêt. La plantation de 4 hectares est prévue à Malakoff ainsi qu'une coupe rase au lieu-dit Tuc du Pey (4 hectares environ), si la situation redevient favorable.

Si la demande de poteaux verts se confirme, nous en marquerons. Les employés communaux ébrancheront une parcelle vers le Tuc du Pey.

SIEAM

Le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire propose en ligne un site d'information concernant l'obligation de déclaration des puits et des forages (contexte réglementaire, risques sanitaires, formulaire de déclaration, questions-réponses...).

Chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, doit en effet déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie (que ce soit un puits, un forage ou une simple prise d'eau). Tout nouvel ouvrage réalisé après le 1er janvier 2009 fait l'objet d'une déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Le formulaire de déclaration des puits et des forages pour un usage domestique de l'eau, accessible en ligne, doit être complété avec notamment les caractéristiques essentielles du mode de prélèvement avant d'être déposé à la mairie de la commune concernée.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques, existants ou futurs, et a conféré aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler l'ouvrage de prélèvement, les réseaux intérieurs de distribution d'eau ainsi que les ouvrages de récupération des eaux de pluie.

D'autre part, une campagne pour la mensualisation des factures est lancée. Vous pouvez vous adresser au SIEAM à Soustons.

Eclairage public

La remise aux normes nécessaire de l'éclairage public a été réalisée par le SYDEC. Ces travaux concernent l'Allée des Chevreuils, des Pins, des Genêts, des Bruyères, les Impasses des Arbousiers, Magendie et des Lauriers, la Rue du Ruisseau de Dèche ainsi que les bords du lac.

Des travaux d'extension du réseau d'éclairage public sont également réalisés sur la Route du Lac, Rue Henri Goalard (jusqu'au Camping le Tuc) et Rue de la Fontaine :

- Basse tension : Rue de la Fontaine et Route du Lac
- Moyenne tension : ligne 20.000 Volts qui dessert Messanges en passant par « Pesson ».

Afin de sécuriser l'éclairage public Route de Messanges, le SYDEC a réalisé la mise en souterrain du réseau basse tension de l'éclairage public et du réseau téléphonique.

SIVU des Ecoles



Pour la rentrée scolaire 2011, il est prévu d'accueillir dans les 9 classes du regroupement scolaire 241 enfants.

Compte tenu du nombre important de petite, moyenne et grande section (soit 108 au total), il est envisagé qu'une grande partie des grandes sections soient scolarisés sur Azur. Il est noté que deux services de cantine s'avèreront nécessaires sur l'école d'Azur. Les sanitaires et le mobilier de classe y sont néanmoins adaptés pour accueillir des grandes sections.

Les maîtresses ont organisé plusieurs sorties cette année :

Projet cirque en lien avec l'école de Moliets clôturé par une sortie à Biarritz autour des arts du cirque.

Concert piano à quatre mains à Soustons

Sorties cinéma

Spectacle marionnettes

Visites de deux châteaux (Vayres et Pau)

Rencontre sportives USEP et piscine à Aygue Blue.

Une enseignante d'Azur, Madame Pédron va faire valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une bonne santé pour couler une bonne retraite et nous la remercions pour son engagement auprès des enfants, et sa gentillesse.

Centre de Loisirs

Le Comité Syndical a attribué une subvention de 79.000 euros pour le fonctionnement du centre, dont les journées de fréquentation sont en augmentation.

Pour les 4 premiers mois de l'année 2011 : le total des journées s'élève à 59, alors que la même période 2010 il y avait eu 41 journées pour les mercredis. Les vacances de février et printemps 2011, le centre a comptabilisé 135 journées contre 94,5 en 2010. L'augmentation est due surtout par la présence des enfants de moins de 6 ans.

Cela prouve qu'il est bien opérationnel et que l'association fonctionne bien.

Piste cyclable Azur Messanges



Le projet porté par la Communauté des Communes MACS, bien avancé, ne peut aboutir car le cheminement n'est pas garanti à Azur.

Cette voie emprunterait la Route du Coy, le chemin rural de Meste, la Route du Lac et la Route des Campings. Elle serait utilisée par les piétons, les cyclistes et la Route du Lac et la Route des Campings recevraient également les automobiles.

Une solution rapide aux problèmes posés devra être trouvée.

Pôle culinaire de Seignosse

Une nouvelle cuisine centrale va fonctionner dès le 1^{er} septembre à Seignosse. Elle va alimenter les cantines scolaires et servir les repas à domicile. Un fonctionnement nouveau sera mis en place à cette occasion.

Le coût des repas, est basé sur le quotient familial. (Il y a des mesures pour les familles nombreuses : 30% de réduction pour le 3^{ème} enfant scolarisé et gratuité pour le 4^{ème})

Barème Quotient familial	Tarifs au 01.09.2011
QF < 350	1,40 €
350 < QF < 450	1,60 €
450 < QF < 567	1,90 €
567 < QF < 723	2,15 €
723 < QF < 820	2,40 €
820 < QF < 905	2,65 €
905 < QF < 1050	2,90 €
1050 < QF < 1200	3,15 €
1200 < QF < 1500	3,35 €
1500 < QF < 2000	3,60 €
QF > 2000	3,80 €

Informations diverses

Portage des repas à domicile

Les portages de repas fabriqués par le pôle culinaire MACS à Seignosse, pour les personnes à domicile, va s'effectuer à partir d'une tournée Vieux Boucau-Messanges-Azur.

Elle débutera à compter du 1^{er} septembre 2011.

Elle concerne toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, de retour d'hospitalisation sans conditions d'âge ou ayant un statut de handicap. D'autres cas pourront trouver une solution.

Des menus seront proposés et les personnes pourront choisir les plats 3 semaines auparavant. Il y aura 2 propositions de hors d'œuvres, plats, légumes et desserts chaque jour.

La facturation pourra être directement adressée au bénéficiaire. Le tarif du repas est fixé ce jour à 7,50 euro (rendu à la maison).

Livre d'Azur



L'ouvrage commencé par Nicole de Senneville a pu être présenté à la population Azurienne le 22 janvier dernier dans la salle multi-activités.

Jean Hincert, photographe, qui a réalisé plusieurs portraits d'Azuriens, a accompagné notre projet.

La journée du 22 janvier a été un moment de bonheur pour tous les Azuriens. Certains sont revenus dans le village de leur enfance et ont pu rencontrer les enfants de Nicole de Senneville (Nathalie, Luc et Xavier).

Peut-être qu'un jour, une suite à ces deux ouvrages verra le jour pour perpétuer notre village et ses habitants.

Il reste quelques livres en Mairie, pour ceux qui souhaitent l'offrir ou se l'offrir.
(Le lot des deux ouvrages : 12 euros).

Bibliothèque



Bibliothèque

Le samedi 02 avril, la bibliothèque a proposé l'animation « Carnaval ». L'occasion de partager, avec petits et grands, un moment de convivialité.

Une cinquantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, nous ont fait le plaisir de participer à cet après-midi récréatif.

Le programme était le suivant :

- lecture de contes pour les enfants
- quiz pour les parents

A noter que les parents se sont montrés plus dissipés que les enfants !!!

- défilé en musique sous l'œil attentif d'un jury
- délibération du jury
- remise des prix
- goûter offert par la Municipalité.

Un grand merci à tous d'avoir répondu présents. Cette réussite nous encourage à poursuivre dans cette voie.

Salle informatique

Afin d'améliorer la qualité des services proposés, la salle informatique sera prochainement équipée du système Wi-Fi. Ainsi, les personnes possédant un ordinateur portable pourront venir se connecter moyennant la somme de 1 € pour 1h de connexion.

Site Azur

Vous pouvez vous connecter sur le site officiel de la Mairie (renseignements pratiques, actualités communales, associatives, ...)

www.mairie-azur.fr
(à ajouter à vos favoris)

Analyse de l'air à Azur

Le site du hangar technique a été retenu pour une analyse de l'air sur la Commune d'Azur. Elle aura lieu entre le 1^{er} juillet et le 20 août et servira de comparatif avec les analyses de l'air à Vieux Boucau.

Ateliers Cuisine

Les cours de cuisine à l'Auberge des Pins reprennent en octobre.
Pour tout renseignement, contacter Sonia au 05.58.48.39.34.

Fleurir Azur



Comme les années précédentes, les membres de la commission « Fleurir Azur » visiteront les maisons et parcs fleuris de la commune courant du mois de juillet.

Les récompenses seront remises lors de la traditionnelle cérémonie au mois d'octobre.

Lors du 52^{ème} concours des villes et villages fleuris 2010, le Comité Départemental du Tourisme a procédé à la remise des prix : commune de moins de 1000 habitants : 2^{ème} prix pour Azur. Félicitations à Lionel Bernos pour son travail et son savoir-faire qui ont permis, tout au long de la saison estivale, de rendre notre centre bourg accueillant et chatoyant. A continuer dans cet esprit.

Cérémonie du 19 mars

Les anciens combattants d'Algérie ont célébré le cessez le feu le 19 mars devant le Monument aux Morts d'Azur. Une tradition qui se réalise tous les 3 ans en collaboration avec Soustons, Vieux Boucau et Messanges.

Comme Azur leur est sympathique, ils organisent le jeudi 7 juillet leur traditionnel méchoui, salle François Mitterrand.

Cérémonie du 8 mai

En présence de nombreuses personnes, l'hommage aux victimes de la guerre 39-45 s'est déroulé devant le monument aux morts.

Laëtitia Roux a lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Un vin d'honneur a clôturé la manifestation.

Signalétique

Vous êtes un professionnel sur Azur : la Municipalité s'efforce de mettre en place des panneaux de signalétique harmonieuse afin d'éviter toute signalisation anarchique.

Si vous désirez apparaître sur ces panneaux, merci de contacter le secrétariat de Mairie afin d'en connaître les modalités.

Fête des Mères



La cérémonie en l'honneur des nouvelles mamans s'est déroulée le 28 mai. Mesdames Stéfano, Ducassou, Fernandes, Labrouche, Ben Amour, Lacaze, Del Frari et Bellanger ont été honorées par la Municipalité et ont reçu une composition fleurie. Bienvenue à Ava, Clément, Gabriel, Enzo, Mathéo, Lou, Maxens et Alix.

Chaque maman présente s'est vu remettre une rose.

Les doyennes des mamans Azuriennes, Mesdames Yvonne Dussaubat et Charlotte Courtiau seront centenaires l'année prochaine. Signalons que Mademoiselle Alice Nougaro, née à Azur le 17 août 1911 fêtera ses 100 ans cette année.



Dénomination des rues

Ci-dessous le nom des nouvelles voies d'Azur :

- Rue des Ortolans (Lotissement les Jardins d'Azur)
- Impasse des Alouettes (Lotissement les Jardins d'Azur)
- Impasse des Cigales (Labèque Marylis, à côté de la Banque de France)
- Rue des Molinies (Lotissement Lou Casaou)
- Rue du Hapchot (Zone Artisanale)
- Rue du Tahurat (Lotissement Tahurat).

Diplômes



Félicitations à :

- Elsa Lartigau (licence)

Les jeunes qui vont obtenir un diplôme à la fin de l'année scolaire doivent se faire connaître en Mairie munis d'une copie du diplôme ainsi qu'un RIB.

PIF (Point Info Famille)

Le PIF est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Ce service gratuit est ouvert à tous : jeunes, familles, seniors. Il vous propose :

- Un accueil personnalisé avec ou sans rendez-vous
- Un accès libre et gratuit à Internet
- Des rencontres thématiques
- Des permanences gratuites de juristes
- Des permanences d'un médiateur familial
- Des informations sur la famille, le logement, la santé, l'éducation, l'emploi, le droit, la justice
- De vous orienter vers des professionnels qui accompagneront vos démarches.

Il existe également des situations particulières :

- Un service de médiation familiale sur rendez-vous au 05.58.46.39.00
- Un service gratuit de juriste, avocat, huissier, notaire sur rendez-vous au 05.58.77.33.66
- Une permanence assurée par le relais assistantes maternelles sur rendez-vous au 06.76.06.52.03.

Ci-dessous vous trouverez toutes les coordonnées du Point Info Famille :

Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud

Allée des Camélias

40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

Tél 05.58.77.33.66

pif@cc-macs.org

Balades Azur

Comme l'an passé, des balades seront organisées en empruntant les circuits de randonnées établis par le Conseil Général.

Le rendez-vous est fixé à 9h00 Salle François Mitterrand pour 1h30 à 2h00 de marche. Voici les dates retenues : jeudi 7 juillet, mercredi 13 juillet, jeudi 21 et 28 juillet puis les jeudis 4, 11 et 18 août. Venez nombreux découvrir Azur.

On déplore la disparition de piquets de signalisation sur ces chemins.

Vente tee-shirts et cartes postales

La saison estivale est là et il est temps d'arborer les tee-shirts à l'emblème d'Azur. Il y en a pour tous les goûts : tee-shirts, débardeurs pour les dames. Toutes les tailles sont disponibles en Mairie au prix unique de 8 euros.

Vous avez également à votre disposition à la Mairie un assortiment de cartes postales sur Azur.

GOLF

Réunion publique par le Conseil
Municipal

Mercredi 27 juillet à 19h00

Salle espace François Mitterrand

Objet : projet de faisabilité d'un golf
dans la Commune

Nouveaux commerçants et artisans

Nous nous réjouissons de l'ouverture récente des commerces ou artisanats suivants et leur souhaitons tous nos vœux de réussite et prospérité :

- Salon de coiffure Couleur Azur : place Aristide Briand
- Ludivine : coiffure à domicile
- Apsara (Laétitia Lacaze) : coiffure à domicile
- Le Last : bar à bières, à vins et tapas
- The Secret Spot : chambres d'hôtes
- ChriServices : petit bricolage, assistance informatique et administrative...
- Christophe Bunel : paysagiste
- LK Jardinage (Laurent Kostrzewa) : entretien jardin et piscine
- Epicerie Vival : ouverte depuis le 15 mai et à la disposition de tous

De plus, tous les mardis matin, place de l'église vous trouverez également un nouveau marchand de fruits et légumes ainsi que votre fidèle charcutier, Monsieur Barrucq.

Le conseil pratique

La nouvelle réglementation sur les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie :

La loi du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux et a rendu obligatoire l'obtention d'un permis de détention pour les propriétaires ou détenteurs de chiens première catégorie (chiens d'attaque) ou de deuxième catégorie (chien de garde et de défense). Ce permis de détention devra être délivré par la Mairie de la commune où réside le propriétaire ou le détenteur du chien.

La délivrance du permis de détention est subordonnée toutefois à la production :

- De l'identification et de la vaccination antirabique du chien
- D'une assurance obligatoire garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur du chien
- De la stérilisation de l'animal pour les chiens appartenant à la 1^{ère} catégorie
- De l'évaluation comportementale du chien par un vétérinaire habilité
- De l'attestation d'aptitude à détenir un chien dangereux délivrée à l'issue d'une formation d'une journée par un formateur agréé par la Préfecture.

Une liste des personnes habilitées, à ce jour, pour le département des Landes, à dispenser la formation des propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories est à votre disposition en Mairie.

Le conciliateur de justice :

En cas de désaccord avec une personne et s'il peut être envisageable de résoudre ce problème sans faire une action en justice, il est possible de faire appel à un conciliateur. C'est un moyen simple, rapide et gratuit pour trouver une solution à un litige. Le conciliateur de justice peut intervenir dans de nombreuses affaires de la vie quotidienne. Par exemple, des problèmes de mitoyenneté, de copropriété, des querelles de voisinage, des conflits entre propriétaires et locataires...

Il est désigné pour assurer des conciliations dans la limite géographique du canton. L'une des parties ou le bien à l'origine devra se situer dans le canton du conciliateur contacté.

Pour le Canton de Soustons, Monsieur Jean-Marie NORMAN reçoit au Pôle Social le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h00 à 12h00 (Tél : 05.58.41.50.11).

Azur Autrefois

Les 80 ans du Comité des Fêtes d'Azur :

Le 10 janvier 1931, les statuts de l'association « commission des fêtes » ont été créés.

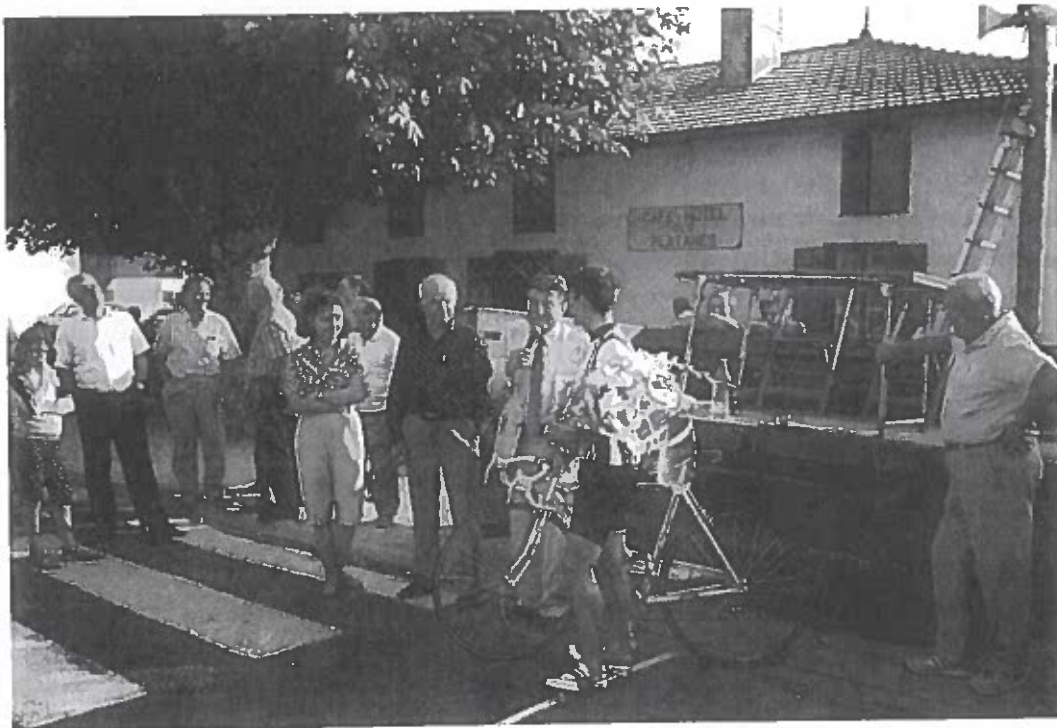
Les présidents :

- 1931 : Mr Ernest Emile Lalague
- 1935 : Mr Elie Daleau
- 1956 : Mr Gilbert Graciannette
- 1982 : Mr Michel Laussu
- 1992 : Mr Jean-Michel Duler

En 1994, les statuts ont été adaptés au fonctionnement actuel. L'association est devenue « Comité des Fêtes ».

Jusqu'aux années 1960, le trésorier, Monsieur Charles Gauduchou avançait les dépenses et était remboursé par la Mairie en fin d'année

Ci-dessous une photo de la course cycliste d'août 1990...



... ainsi que les premiers statuts de la commission des fêtes...

Commission des Fêtes

Copie des Statuts -

Art 1. - Une groupement est constitué pour se substituer à la commune d'Azur, en ce qui concerne, non seulement, l'organisation de la fête locale, des Fêtes Nationales du 14 juillet et du 11 novembre, mais encore de toutes les fêtes publiques de l'Année

Art 2. - Cette Association qui prendra le nom de "Commission des Fêtes" élaborera le Programme et, après l'avoir soumis à l'approbation de la Commission municipale des fêtes élaborera, en assurera la bonne exécution dans tous ses détails

Art 3. - Tous les membres prêteront sérieusement leur concours

Art 4. - Elle engagera, fera les dépenses, et recevra à cet effet des subventions communales mandatées par M^r le Maire sur le Crédit ouvert chaque Année par le Conseil Municipal sous le titre "Fêtes Publiques, subventions à la Commission des Fêtes"

Art 5. - La Commission Municipale des Fêtes aura un droit de Contrôle sur les Comptes Produits.

Art 6. - Les pouvoirs de la Commission des Fêtes commenceront à dater de l'approbation des présents Statuts par le Conseil Municipal

Art 7. - La Commission des Fêtes prendra toutes mesures nécessaires pour se couvrir contre les accidents pouvant survenir à l'occasion des Fêtes.

Art 8. - Son siège social est à la Mairie d'Azur

Composition du Bureau

Président M. Lalaque Ernest Michel né à Azur le 16 octobre 1908

Vice Président - M. Douthe René - 15 - 12 juin 1907

Treasury : M. Lacaone Barthélemy. v. 15 - 16 juin 1904

Secrétaire : M. Cazabien René - 15 - 9 juillet 1908

Fait à Azur le 10 janvier 1921

Le président de la Commission des Fêtes

A. L. P. D.

Etat-Civil

Naissances



Lou Delest, née le 24 février 2011.
Maxens Verdoux, né le 5 mars 2011.
Gabriel Fernandes, né le 26 avril 2011.
Enzo Denis, né le 7 mai 2011
Raphaël Verdoux-Durey, né le 4 juin 2011

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Laurence Valeton et Christian Paget, le 23 avril 2011.

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Jean Louis Capdeville décédé le 20 mars 2011

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La Vie des Associations

Comité des Fêtes



14 Juillet : Espace Francois Mitterrand

9H à 18H : Vide grenier, vide poussettes

18H30 : Le pain et le fromage offerts aux Azuriens. Cette tradition se perpétue depuis 1949 (minimum)

Sardinades au lac :

- le 22 juillet animée par « Lous Cadetouns » de Soustons ; puis bal disco avec « Disco Star »
- le 12 août animée par « Lous Cadetouns » de Soustons ; puis bal disco avec « Disco Star », soirée fluo.

Les fêtes locales 2011 :

- vendredi 26 août :
 - o 18h00 : 1^{ère} étape de la course de trottinettes
 - o 18h00 : concours de pétanque en doublettes
 - o 21h00 : bal disco avec « Disco Star »
- samedi 27 août :
 - o 11h30 : 2^{ème} étape de la course de trottinettes
 - o 17h00 : petits jeux pour les enfants
 - o 20h00 : repas champêtre animé par la banda « Lous Tiarrots » de Castets
 - o 22h00 : bal disco avec « Disco Star »
- Dimanche 28 août :
 - o 11h30 : 3^{ème} et dernière étape de la course de trottinettes. Remise des récompenses et des coupes.
 - o 12h30 : apéritif avec animation musicale et repas jambon piperade de clôture des Fêtes sous les chênes.

A l'automne nous avons prévu de fêter les 80 ans du comité des fêtes. Afin de faire une exposition de photos, toutes les personnes pouvant nous en prêter peuvent les amener à la Mairie.

Loto : il aura lieu le week end du 5 novembre.

Le comité des fêtes a toujours besoin de renouveler ses bénévoles. Les jeunes et les nouveaux Azuriens voulant nous rejoindre seront les bienvenus. Veuillez laisser vos coordonnées au Président, Monsieur Duler (06.07.18.26.98).



CLUB DES RETRAITES D'AZUR

Comme vous le savez sans doute, les retraités d'Azur aiment bien se retrouver, et, pour certains toutes les semaines, salle François Mitterrand . Tout en s'informant des dernières nouvelles , ils jouent aux cartes, au scrabble ou autre jeu et bien sûr aussi pour certains, à la pétanque . C'est ainsi un groupe de vingt à trente personnes qui fréquente la salle assez régulièrement.

Une fois par mois, l'habitude est prise, le conseil d'administration programme une animation de plus grande envergure; chaque adhérent du club reçoit l'information dans sa boîte à lettres, il peut ainsi décider ou non de sa participation. Nous essayons de varier les thèmes et de donner ainsi le choix, chacun prenant ce qui lui va le mieux.

En janvier pour clore la période des fêtes , nous nous sommes retrouvés une soixantaine à manger la galette des rois. Février a été le mois de l'assemblée générale . C'est l'occasion de retracer l'année passée, de vérifier notre gestion , de faire appel aux nouveaux administrateurs mais aussi de saluer encore une fois ceux qui nous ont quitté dans l'année et bien sur d'accueillir avec grand plaisir les nouveaux membres. Nous étions soixante dix sept à nous mettre à table pour déguster le repas préparé par Nicolas et son équipe.

Au mois de mars exposition photos au menu. Nos photographes quasi professionnels (Marcel, Annie, Marie- Françoise ...) avaient fourni la matière et c'est Joseph qui a mis en forme et a assuré la mise en place avec Dédé. Quelques jours après l'expo les photos ont été reparties à ceux qui y figuraient. En accompagnement de l'exposition , un bon repas préparé par Pascal Landry et animé par deux conteurs ni basques ni béarnais.

Trente cinq personnes en avril ont fait une promenade, avec le beau temps , dans le Madiran, le Vic Bilh, et en haut de la tour de Montaner.

Le dix neuf mai la journée fut très chargée, jugez en vous même. Le matin concours de pêche sous la brume , l'apéro au soleil , le repas préparé par l'équipe Freche, l'après midi concours de pétanque ou belote ou causette. Les grands vainqueurs de la journée sont pour la pêche féminine Jeanine Jevic ,

masculin Michel Dubois Pour le concours de pétanque le tandem constitué par Alain Leclerc et Gaston Humblot est difficilement venu à bout de l'équipe formée par Michel Dubois (encore lui) et Henri Briatte .Pour clore la journée Marie Françoise Heleu nous fit bien rire en déballant le lot surprise.

Abientot

Les Archers d'Azur



Depuis l'article du dernier Mitieys, peu de choses ont changé. Les beaux jours sont là et nous nous sommes installés sur le terrain extérieur pour nous entraîner. Bientôt notre pas de tir sera couvert.

Nos archers ont participé à plusieurs concours en salle et en extérieur.

Tir en salle :

- Biarritz :
 - o Anaïs Costa (minime) : 2^{ème}
 - o Enzo Marcon (benjamin) : 1^{er}
 - o Baptiste Fernandes (cadet) : 3^{ème}
 - o Guillaume Daleau (senior) : 10^{ème}
 - o Pierre Fernandès (senior) 12^{ème}
- Dax :
 - o Léa Lassalle (benjamine) : 2^{ème}
 - o Enzo : 4^{ème}
 - o Anaïs : 6^{ème}
 - o Baptiste : 3^{ème}
- Pontenx les Forges :
 - o Anaïs : 2^{ème}
 - o Baptiste : 1^{er}
 - o Pierre : 5^{ème}
- Oeyreluy : championnat des Landes :
 - o Léa : 2^{ème}
 - o Enzo : 2^{ème}
 - o Anaïs : 3^{ème}
 - o Baptiste : 4^{ème}
 - o Guillaume : 6^{ème}
 - o Pierre : 8^{ème}
- Qualification de Baptiste pour le championnat d'Aquitaine à Villeuneuve sur Lot : 12^{ème}
- Hagetmau :
 - o Enzo : 1^{er}
 - o Baptiste : 6^{ème}

Tir fédéral :

- Pontenx les Forges :
 - o Baptiste 1^{er}
- Dax :
 - o Anaïs : 3^{ème}
 - o Baptiste : 2^{ème}
 - o Pierre : 5^{ème}

Compétition par équipe : Baptiste-Guillaume-Richard- Pierre :

- Pontenx les Forges : 19^{ème}
- Marmande : 15^{ème}
- Arcachon : 19^{ème}
- Azur est 19^{ème} sur 24

Nos entraînements se terminent comme chaque année pour les vacances d'été juillet et août et reprendront à la rentrée en septembre.

Le terrain reste ouvert à toute personne ayant une licence et son matériel pendant tout l'été.

Les Archers d'Azur vous souhaitent de très bonnes vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée.

Les Amis d'Azur

L'association des « Amis d'Azur » a été relancée maintenant il y a un peu plus d'un an. Cette association avait pour objectif principal de faire revivre l'événement de la Mayade en faisant participer un maximum de jeunes Azuriens.

Pari réussi !

Cette année était l'année de la confirmation pour nous, après une première plus que réussie. En effet, une vingtaine de jeunes entre 14 et 20 ans furent encore présents tout au long des préparatifs. De plus, nous étions 267 convives à assister au repas de la Mayade.

Nous tenons à vous remercier d'être venus encore aussi nombreux le 7 mai à la salle François Mitterrand. La soirée s'est passée dans la joie et la bonne humeur, toutes générations confondues. Les bénévoles des « Amis d'Azur » ont été très heureux de passer ce bon moment avec vous tous, et espèrent que vous garderez, dans vos esprits, beaucoup de bons souvenirs de cette soirée.

Les amis, on espère vous revoir aussi nombreux l'année prochaine pour passer une nouvelle soirée ensemble.

Les amis d'Azur



SCRABBL'AZUR

Scrabbl'Azur a vécu cette année un peu au ralenti avec moins de compétiteurs dans les tournois officiels qui impliquent de grands déplacements...

Les soucis de santé en sont souvent la cause pour beaucoup d'entre eux mais non le manque de motivation.

Entre autres, son Président Jean-Louis CHARRET a vécu une année difficile. Il se voit dans l'obligation de quitter ce poste mais tient surtout à remercier ses fidèles et efficaces collaboratrices Lilian et Marie-Françoise et tous les membres si attentifs et compréhensifs envers lui.

Il souhaite un nouveau départ dynamique pour ce club qu'il a créé à Azur en 2005, ce club qu'il aime avec ces après-midi où les parties se jouent dans la convivialité.

Mais n'oublions pas de signaler que néanmoins de bons résultats ont été obtenus dans différentes épreuves.

Tout d'abord au Festival de Biarritz qui s'est déroulé en février, puis lors de la phase 3 du Championnat de France. Ensuite, il y a eu entre autres, Le Festival des Châteaux à Tours, la Coupe de Cannes et tout récemment le Festival de Vichy où plusieurs de nos très bonnes joueuses ont honorablement défendu les couleurs de Scrabbl'Azur.

Le Club fermera, comme tous les ans, en juillet et août permettant ainsi à chacun de goûter une agréable détente familiale.

Il rouvrira ses portes début septembre.

A tous et à toutes nous souhaitons un très bon été.

Ligue des droits de l'homme



Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

Communément appelée LDH, il s'agit d'une association nationale laïque, indépendante de tout parti politique et de tout syndicat.

Elle lutte contre l'ensemble des atteintes à la citoyenneté, aux droits et libertés individuelles et collectives, dans tous les domaines de la vie civique, politique et sociale.

Considérant que la défense des libertés politiques et des droits économiques et sociaux sont inséparables, son engagement en faveur des droits de l'Homme s'appuie sur des textes fondamentaux, dont la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et la Déclaration Universelle des droits de l'Homme de 1948.

La toute nouvelle section Sud des Landes a été créée à la rentrée scolaire 2010 à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Président de la section : Julien Duizabo

Siège de l'association : Espace Grand Tourren - Allée des Magnolias - 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse (rond-point direction Angresse et Capbreton)

Contact : 06 65 25 78 28 & ldh.tyrosse@gmail.com

www.ldh-france.org

Réunions mensuelles ouvertes aux adhérents et non-adhérents chaque deuxième mercredi du mois.

Au programme des séances de réflexion du semestre : la protection des données personnelles, l'émancipation des femmes, la laïcité, le Conseil National de la Résistance...

Gym'Azur

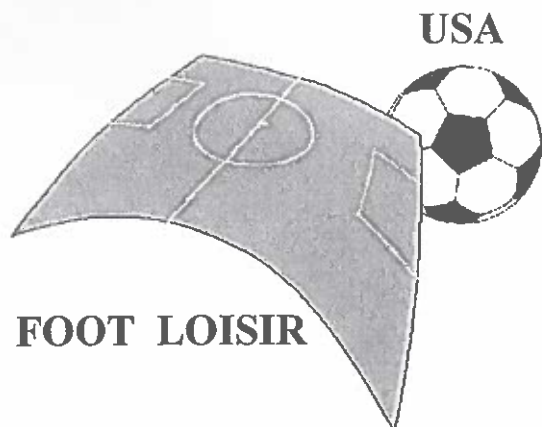
Une saison s'achève. L'équipe continue d'apprécier les cours très variés de gym douce accessible à tous. L'effectif est resté stable par rapport à l'année précédente (23 licenciés), les départs se trouvant compensés par de nouveaux inscrits.

Notre effectif peut encore se développer, aussi nous attendons à la rentrée de septembre ceux et celles qui souhaiteraient partager un moment de détente sportive en toute convivialité.

Les cours reprendront le lundi 5 septembre 2011. Les deux premiers sont gratuits pour les nouveaux, permettant ainsi de découvrir et d'apprécier l'activité. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le bureau.

Le bureau

05 58 48 26 62



Cette saison, nous avons disputé 18 matchs ainsi que 5 tournois.

Le 19 février, nous avons organisé un match suivi du traditionnel repas d'hiver auquel se sont retrouvés équipiers, supporters et adversaires.

Ensuite, le 13 mars, nous avons réalisé le voyage à Bordeaux. Lors de cette journée, nous avons assisté à une rencontre opposant les Girondins aux Monégasques puis nous sommes rentrés à Azur où nous avons partagé un bon repas.

Enfin, le 04 juin, nous avons organisé notre tournoi qui a été suivi par un repas rassemblant quelques participants ainsi que les azuriens fidèles à nos manifestations. Durant cet excellent repas, nous avons encore une fois pu apprécier le tour de chant toujours aussi mélodieux de Roxane Deroo.

Grâce à une belle journée et malgré l'absence de quelques équipes, les participants ont partagé un bon moment d'amitié.

Félicitations à l'équipe des Mayés d'Azur qui, pour une première participation, a réalisé une très jolie et sympathique prestation.

Les personnes désirant se joindre à l'équipe sont priées de se faire connaître et seront les bienvenues lors de l'Assemblée Générale du club qui aura lieu le samedi 02 juillet.

Merci à tous les participants à nos diverses manifestations ainsi qu'aux bénévoles qui font de nos activités des journées réussies de fête, de partage et d'amitié.

BONNES VACANCES À TOUS.



BON ETE

ET BONNES VACANCES

A TOUS

